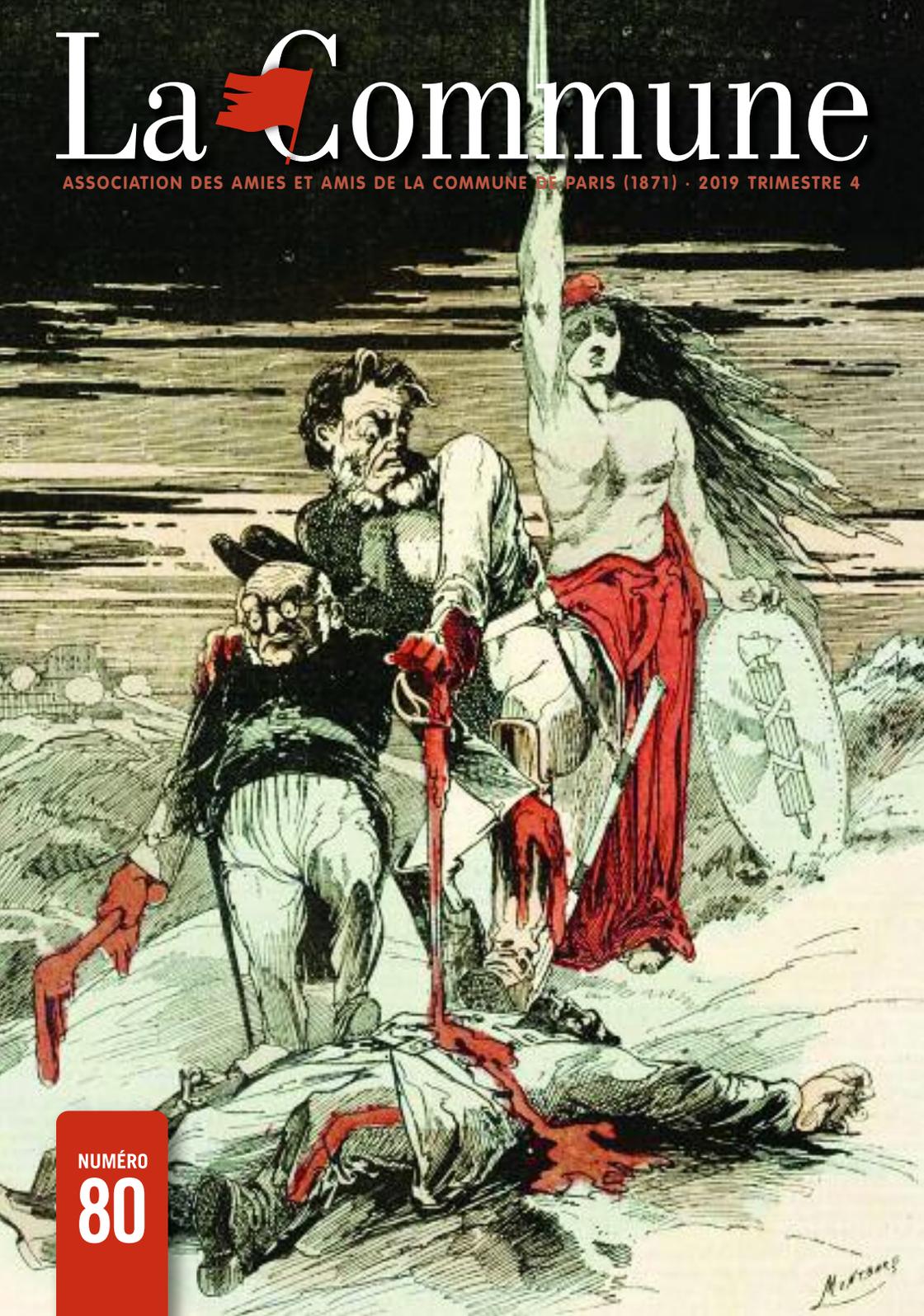


La Commune

ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2019 TRIMESTRE 4



NUMÉRO

80

Méryon

Comment est-ce possible ?

Comment est-ce possible qu'en 1871 on avait déjà compris qu'il n'y a aucune espèce de raison naturelle à ce que certains gagnent abondamment leurs vies sur le dos des autres, en les exploitant et en les faisant vivre dans des conditions misérables ?

Quand, aujourd'hui, certaines et certains se lèvent chaque matin avec la peur au ventre de subir la pression et la dépression au travail, avec la peur de le perdre et le voir céder à quelqu'un d'autre de toujours plus rentable, malléable, interchangeable ou, pire, à une machine.

Quand, aujourd'hui, des actionnaires spéculent sur nos vies, sur notre environnement, en font des marchandises et des sources toujours plus nombreuses de profit.

Comment est-ce possible qu'en 1871 les femmes aient déjà pu goûter au droit à l'égalité, au droit d'avoir une existence passionnante en dehors de leur foyer, au droit de travailler comme les hommes, au droit de gagner le même salaire pour le même travail, au droit de s'auto-organiser ?

Quand tant de femmes, encore aujourd'hui, sont assignées à résidence, se censurent dans leur orientation professionnelle, se sentent en insécurité dans l'espace public, se font harceler au travail, sur les réseaux sociaux, se font agresser, jusqu'à subir viols, violences conjugales et féminicides.

Comment est-ce possible que sous la Commune de Paris, une personne immigrée n'avait pas besoin de réclamer le droit à la dignité, avec ou sans papiers ? Qu'elle ait pu se voir confier des responsabilités politiques sans avoir d'efforts incommensurables à faire pour être intégrée à la société ?

Quand aujourd'hui ce droit est sans cesse bafoué,

du parcours inhumain des migrants que l'on expulse et rejette violemment aux frontières, aux provocations et discours racistes qu'on entend quotidiennement autour de nous, dans les médias, en passant par la discrimination à l'embauche, le travail précaire, sous-payé, les contrôles aux faciès.

Alors, bien sûr, loin de nous l'idée de faire des comparaisons osées, inopportunes, ou déplacées. Les femmes et les hommes de la Commune de Paris n'avaient pas un programme prédéfini. Mais l'insurrection, momentanément réussie, a permis d'ouvrir un espace d'expérimentation, que certaines et certains essaient aujourd'hui de trouver, que ce soit dans la rue, dans les assemblées comme à Commercy ou à Saint-Nazaire, ou dans les campagnes rebelles, avec un gilet jaune, rouge ou noir, sans leaders ou avec des leaders spontanés, qui font office de porte-paroles éphémères.

Nous ne pouvons donc pas nous empêcher de faire des ponts entre le passé et le présent, et de relier toutes celles et ceux qui résistent, de 1871 à aujourd'hui.

Laissons-nous envahir par cette utopie réalisée à travers l'œuvre de la Commune, et voyons ce qui en émerge.

■ FLORIANE GULA

EN COUVERTURE

Les assassins,
Dessin de Montbard
© Victoria and Albert Museum, London



Nous poursuivons notre chronique qui nous conduira à 1871, en 2021...

L'ANNÉE 1869



Louis Cuvier, *La rampe d'El Guizr*,
v. 1866-1867, Musée d'Orsay

CANAL DE SUEZ, 17 NOVEMBRE 1869

17 novembre 1869 : C'est *L'Aigle*, le yacht de l'impératrice Eugénie, qui prend la tête du cortège des navires qui vont franchir pour la première fois le canal de Suez. Ferdinand de Lesseps venait de réaliser l'œuvre dont avait rêvé, dans les années 1840, un des papes du

saint-simonisme, le père Enfantin, qui voyait dans les voies de communication un moyen de la compréhension universelle et dans l'Égypte le carrefour entre l'Orient et l'Occident. Sans doute est-ce ce rêve qui poussa un Émile Digeon, déporté en Algérie en décembre 1851, puis évadé et courageux exilé républicain en Espagne, à souscrire des actions de la compa-

gnie de Suez. Il sera celui qui proclamera la Commune de Narbonne le 24 mars 1871.

Les cérémonies, conduites par le khédivé Ismaïl Pacha, qui voulait moderniser son pays, furent brillantes et le peuple égyptien fut convié à voir leurs altesses impériales (il y avait aussi François-Joseph et bien d'autres princes et princesses...) présider les cérémonies.

Si la construction du canal fut bien une belle réalisation technique des ingénieurs français, on a oublié bien vite les 100 000 ouvriers égyptiens morts pendant sa construction. Il avait fallu travailler constamment dans l'eau ou la vase, exposé à un soleil incessant. La compagnie avait fait appel aux fellahs, des paysans demi-serfs, corvéables et contraints de travailler sur le chantier par le pouvoir égyptien. Les fièvres les décimèrent.

Si l'ouverture du canal fut bien un moment universel, on était loin du rêve de fraternité porté par les saint-simoniens. Invité à suivre les cérémonies pour des journaux, l'anthropologue Élie Reclus, qui sera nommé directeur de la Bibliothèque nationale par la Commune, parcourut l'Égypte pendant plusieurs semaines. Il nous raconte un événement fort révélateur survenu alors qu'il était sur l'antique île de Philae : « *J'aperçus un grand mouvement parmi nos voyageurs [...] Un Anglais employé par le pacha dans les travaux de fouilles avait aperçu un indigène qui, paraît-il, aurait dû être occupé à des travaux de corvée. Sans daigner demander aucune explication mon Anglais frappe de son bâton sur la tête de l'indigène, et de son cabas le frappe sur les jambes. [...] Au fond de cette triste affaire, il y avait l'arrogance occidentale en face des nationalités les plus humbles.* »

Quant à l'espoir d'un bénéfice pour l'Égypte, il fut vite ruiné. En 1875, l'Égypte dut vendre les parts qu'elle avait dans la Compagnie uni-

verselle du canal de Suez, et en 1882 le pays fut contraint au protectorat britannique. Quant à la compagnie, elle devint vite un fleuron du capitalisme mondial.



Affiche pour la pièce *Germinal*
au Théâtre du Châtelet, 1890

8 OCTOBRE 1869, « L'ON A TUÉ »

« – Quel âge as-tu ? Seize ans.
– De quel pays es-tu ? D'Aubin.
– N'est-ce pas là, dis-moi, qu'on s'est battu ?
On ne s'est pas battu, l'on a tué... »

Victor Hugo rappelait ainsi en des vers inoubliables le massacre d'Aubin du 8 octobre



1869. Le massacre ressemblait fort à celui que les mineurs de La Ricamarie avaient vécu quelques mois plus tôt, le 16 juin. Cependant les mouvements différaient sensiblement. À La Ricamarie, l'ensemble des mines du bassin stéphanois s'étaient mises en grève pour la journée de huit heures et une augmentation de salaires. Les mineurs avaient mis en place dès 1866 une caisse de secours, *La Fraternelle*, qu'ils entendaient aussi renforcer. Michel Rondet, condamné plus tard avec les commandants stéphanois, en est l'animateur. Il sera un des fondateurs de la Fédération des mines en 1883 et son premier secrétaire général.

À Aubin, près de Decazeville, la grève suit un processus plus spontané, dans un contexte où la direction, le « Grand Bureau », traite les mineurs comme des serfs. Le 6 octobre, 50 mineurs demandent le renvoi d'un chef de postes qui baissait les salaires. Ils se heurtent au refus méprisant de l'ingénieur en chef Tissot et du directeur Lardy. Le lendemain tous les mineurs du site du Gua sont en grève et incitent les forgerons à se rallier au mouve-

ment. La foule envahit les bureaux et menace de jeter à l'eau le directeur. La troupe, appelée en rescousse, disperse la foule. Le surlendemain, 8 octobre, la foule se reforme devant les forges protégées par les soldats que le préfet a fait venir. Quelques briques volent... L'officier commande le tir. Il y a 17 morts dont un enfant de sept ans et deux femmes.

Quatorze fusillés à La Ricamarie (dont un bébé de 17 mois), dix-sept à Aubin. C'était, en 1869, le droit de grève à la triste sauce impériale ! Dans *Le Rappel*, Rochefort pouvait écrire avec sa leste ironie* : « *L'Empire continue à éteindre le paupérisme. Vingt-sept morts et quarante blessés, voilà encore quelques pauvres de moins.* »

JANVIER 1869, 57 RUE DE SEINE

Rose-Joseph Lemercier, le plus grand imprimeur-lithographe de Paris, reçoit une note de la Préfecture : tout tirage de la peinture de Manet, *L'Exécution de Maximilien*, lui est interdit. Dans le même temps le jury du Salon

Édouard Manet
L'exécution de Maximilien
1868-1869, Kunsthalle,
Mannheim





Édouard Manet, *L'exécution de Maximilien*, 1867, Museum of Fine Arts, Boston

refuse le tableau alors qu'il accepte que *Le Balcon* y soit présenté.

Les deux tableaux de Manet avaient sans doute une proximité avec deux grandes œuvres de Goya. Mais le premier touchait à un épisode sulfureux pour Napoléon le Petit : l'exécution de l'éphémère empereur du Mexique, installé sur ce trône par Napoléon III pour combattre la République mexicaine et fusillé le 19 juin 1867. Manet commença le tableau dès 1867 et en réalisa quatre versions successives, la composition finale étant achevée à la fin de 1868 ; c'était celle qui devait faire l'objet d'un tirage par Lemercier.

L'examen des versions successives (conservées dans différents musées) montre une sensible évolution du style, mais aussi du contenu. Dans la première version les soldats du peloton d'exécution sont représentés en républicains mexicains, ils portent vestes courtes et pittoresques sombreros à larges bords. Ce ne sont pas des uniformes, mais des vêtements bariolés. Dans la version définitive qui devait aller au Salon, les fusilleurs portent

tous très précisément le costume des chasseurs à pied de la Garde impériale de Napoléon, képis, vestes et pantalons bleus, ceintures, courts sabres, chaussures... Manet a clairement voulu désigner la responsabilité de Napoléon III dans l'aventure mexicaine et sa triste issue. C'est bien cet épisode que la censure impériale sanctionne, malgré une défense d'Émile Zola.

On sait que Manet ne siégea pas à la commission de la Fédération des artistes où il avait été élu, car il avait quitté Paris après l'armistice. On connaît mal son opinion définitive sur la Commune, qui fut sans doute, au début de la Révolution, influencée par la presse versaillaise, quasi seule disponible en province. On discute encore la date de son retour à Paris (pendant la Semaine sanglante, ou juste après ?). Mais Manet s'opposera vivement à la répression versaillaise. Il dessinera au fusain sur son carnet *Guerre civile*, montrant un fédéré abattu, et peindra une aquarelle, *La Barricade*, représentant les exécutions sommaires de communards. Qu'il ait peint cette aquarelle au dos d'un calque de sa lithographie de *L'Exécution de Maximilien* prouve que, pour lui, Versailles continue l'Empire.

JEAN-LOUIS ROBERT

* Allusion à *L'extinction du paupérisme*, ouvrage publié en 1844 par Louis-Napoléon Bonaparte, où il développe ses préoccupations sociales.

UN PROTÉGÉ DE VICTOR HUGO : ALFRED SIMBOZEL

18. j'ai écrit au président de la commission d'indulgence
pour les députés.
- Au sujet des cartes.
- Au sujet de l'œuvre en matière
- Robelin - dix ans de prison. Sergey - É. de la
- écrit au sujet de la prison.
- Mon Simbozel est venu.

Extraits des Carnets de Victor Hugo

En s'adressant à la Haute Assemblée, le 22 mai 1876, Victor Hugo, nouvellement élu sénateur de la Seine, n'ignorait pas que la Chambre des Députés, quoique majoritairement républicaine depuis son renouvellement le 8 mars, venait de rejeter cinq propositions d'amnistie. Il la demanda néanmoins « *pleine et entière, sans conditions, sans restrictions* ». C'est avec l'assurance que le vote de la loi « *approchait* » qu'il avait répondu à Louise Simbozel, dont le mari était sur le point de quitter le sol métropolitain : « *Ne désespérez pas, Madame. En attendant, je ferai tous mes efforts pour empêcher ce fatal départ. Comptez sur moi.* »

LA SUPPLIQUE D'UNE ÉPOUSE

Le 2 février précédent, Hugo avait reçu de Léontine Simbozel, qui signait Louise, la lettre déchirante d'une infortunée : « *Mon mari professait un véritable culte pour vous ; il avait foi dans votre grand et généreux cœur, qui a toujours plaidé en faveur des plus humbles et des plus malheureux. C'est pourquoi je vous adresse ma prière. Un navire va partir de Saint-Brieuc le 1^{er} mars prochain pour la Nouvelle-Calédonie, contenant tous les prisonniers politiques, et mon mari en fait partie. Jugez de ma douleur. Si je le suis, comme c'est mon devoir, je laisse mon père et ma mère sans ressources, trop vieux pour gagner leur vie ; je suis leur seul soutien, puisqu'il n'est plus là. [...] Si Dieu voulait que, par votre généreuse intervention,*



vous puissiez les sauver de cette affreuse mer qui doit les emporter loin de leur patrie ! »

Léontine Célestine Rolland, lingère, née à Paris, le 16 août 1834, était domiciliée au n° 2 de la rue Le Regrattier, en l'île Saint-Louis, chez ses parents, tous deux sans profession, quand elle épousa, le 30 novembre 1875, Alfred Simbozel, dont père et mère étaient décédés, sans qu'il en connût « *les lieux et époques* ».

LES ANTÉCÉDENTS DU CONDAMNÉ

Que sait-on d'Alfred ? Qu'il était né le 1^{er} septembre 1840 à Paris, que, fils d'un menuisier, il devint lui-même sculpteur sur bois, que, veuf, il vécut avec sa fille Victoire, de juillet 1869 à mai 1871, passage de la Bonne-Graine, dans lequel étaient établis des ateliers d'ébénisterie. Mais il demeure bien des incertitudes sur les actes qui le firent condamner, car son cousin germain, doreur sur bois, fut également poursuivi, et la confusion est admise par un des rapporteurs ; pourtant Alfred, plus vieux de six années, culminait à 1,81 m, alors que Charles Achille ne mesurait que 1,56 m. Lequel d'entre eux deux fut membre de l'Internationale, section Faubourg-du-Temple, lequel servit la Commune en qualité de membre de la délégation municipale du XI^e arrondissement, lequel fut « *préposé à l'armement et à l'équipement* » de la garde fédérée ?

Charles Achille, ayant « *purgé sa contumace* », à la suite du jugement du 8^e conseil qui l'avait condamné, le 4 septembre 1872, à la déportation dans une enceinte fortifiée, fut acquitté par le 3^e conseil, le 16 mai 1873. À cette date, Alfred, qui avait disparu de son domicile à la chute de la Commune, était toujours recherché. Deux ans après, toujours en fuite, il était condamné par contumace à la déportation en enceinte fortifiée : « *Coupable d'avoir pris part à de nombreux engagements et [s'être] montré l'un des plus ardents défenseurs des barricades. On*

recueille de très mauvais renseignements sur son compte ; il vivait avec une fille de mauvaise vie et aurait été un chaud partisan de la Commune ». On ne sait où il trouva refuge. Un des dossiers contient deux lettres d'Angleterre, signées du pseudonyme de Flament : comme elles sont respectivement datées du 8 juin 1871 et du 3 août 1874, la tentation serait grande de les attribuer à Alfred, si un de ses employeurs n'avait pas, par la suite, fait valoir qu'il avait continuellement travaillé pour lui, à son entière satisfaction. Quoi qu'il en soit, il finit, sur dénonciation, par être arrêté à Paris en avril 1875. Ayant reconnu avoir « *exercé les fonctions de capitaine d'habillement dans l'insurrection* », il s'honorait d'avoir fait remettre en liberté deux députés, sauvé la vie du fils d'un agent de ville et fait éteindre l'incendie allumé à la mairie de son arrondissement. Aussi, le 5 mai, le 3^e conseil ramenait-il sa condamnation à la déportation simple. Son mariage avec Léontine fut célébré à la mairie du IV^e arrondissement, sans que l'acte indique qu'il avait été extrait de la prison de la Santé ; du moins, il porte la signature de Charles Achille qui était un de ses témoins.

L'EMBARQUEMENT POUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Son recours en grâce ayant été rejeté le 27 novembre 1875, Alfred fut transféré le 18 décembre à Saint-Brieuc, où il attendit son départ. Les démarches de Victor Hugo demeurèrent vaines quoiqu'il les eût multipliées : il écrivit au président de la République, le 7 février, puis le 10, après avoir reçu la réponse évasive d'un « *sot secrétaire* » ; le même jour, il sollicitait du président de la commission des grâces « *l'ajournement du départ de condamnés politiques annoncé pour le 1^{er} mars, huit jours avant la réunion des nouvelles Chambres* » ; le 17, il « *persiste à l'espérer* », quoique, dans l'inter-



Le vieux briseur de fers, André Gill, *La Petite Lune*.
À propos de l'amnistie, Bibliothèque nationale

valle, il eût été informé que, « la commission des grâces étant dispersée, on ne pouvait espérer une décision prochaine » ; le 20, il fit une ultime tentative auprès de Mac-Mahon : « Je mets sous vos yeux une nouvelle prière qui m'est adressée au nom de huit malheureuses femmes de condamnés compris dans le convoi du 1^{er} mars. Cette lettre vous touchera, je n'en doute pas, et je persiste à espérer de votre humanité un ordre de sursis. »

Hugo eut beau insister sur « l'éventualité de l'amnistie », la Loire partit à la date prévue de Brest, emportant dix déportés. On sait que la proposition qu'il défendit le 22 mai, « pour fermer toute la plaie, éteindre toute la haine », ne recueillit que dix voix... Les lettres échangées

ayant été rendues publiques, les journaux conservateurs se déchaînèrent. *L'Univers* suggéra que « l'épître » de Louise avait pu être « dictée par M. Hugo lui-même ou ses amis », puisqu'elle « insiste autant sur la gloire de M. Hugo que sur l'innocence de M. Simbozel » ; *Le Figaro* invita à « ne point s'extasier sur la belle âme de M. Hugo » : « A-t-il écrit des lettres pour l'archevêque de Paris, pour M. Bonjean, pour les prêtres, pour les gendarmes entassés dans les cachots de la Commune ? Sa voix aurait peut-être été écoutée. Il s'est tu alors ! Eh bien ! qu'il continue à se taire ! »

LA « CONFUSION » DES PEINES

Alfred Simbozel avait été curieusement débarqué, le 22 juin 1876, à la presqu'île Ducos, siège de l'enceinte fortifiée, « un enfer oublié par Dante », écrivait-il à Louise, dans une lettre retenue par l'administration pénitentiaire : « Surtout chasse de ta pensée l'idée de me rejoindre, ce serait notre malheur à tous. La presqu'île est inhabitable matériellement et moralement. Les vivres sont en quantité suffisante pour ne pas mourir, mais insuffisante pour vivre ». Et pourtant il dut quitter, bien malgré lui, cet « enfer », le 12 juillet 1878, pour subir une « aggravation de peine » à l'île des Pins, « où l'on ne peut travailler », une erreur administrative l'ayant substituée à la déportation simple à laquelle le conseil de guerre l'avait condamné.

En dépit des multiples recommandations dont il bénéficia de membres de l'Assemblée nationale et du Sénat, du neveu de Victor Hugo, Paul Foucher, de ses employeurs, et de l'aumônier de la prison de la Santé, en dépit des bonnes notes que lui décerna le service de la déportation, et même du soutien qui lui fut apporté par le gouverneur Otry, en dépit des succès qu'il remporta à l'Exposition de Nouméa et à l'Exposition universelle de Paris, ses

recours successifs furent rejetés. Demeurait le stigmate d'une enquête à charge : « *Le résultat des informations prises sur son compte, au moment de son arrestation, chez une fille Rolland, sa maîtresse, lui est de tout point défavorable : c'est un paresseux et un débauché dont la conduite a toujours été fort mauvaise* ». Discrédit auquel son épouse et ses beaux-parents avaient opposé une dénégation indignée.

Ce n'est que le 30 mai 1878 que Hugo reçut du ministère de la justice l'avis que « *la grâce* » était accordée au déporté. En fait, Alfred n'avait bénéficié que d'une commutation en quatre années d'emprisonnement à partir du jugement : la décision lui fut notifiée le 31 juillet et il fut rayé des contrôles, le 29 novembre, jour de son embarquement sur la *Loire*. À son arrivée à Brest le 19 mars 1879, il aurait dû se trouver définitivement blanchi, par suite du vote de l'amnistie partielle, si n'avaient été exclus de son bénéfice « *les individus [ayant] été condamnés à plus d'un an de prison pour crimes ou délits de droit commun, indépendamment des faits politiques qu'elle prévoyait* ». Or il avait été poursuivi, en 1862, pour escroquerie et abus de confiance et avait purgé 15 mois de prison. Il ne s'en était d'ailleurs pas caché quand il écrivait du dépôt de Saint-Brieuc : « *Après une jeunesse dissipée, fruit de la trop grande liberté avec*

laquelle j'ai été élevé, j'ai fauté, à l'âge de 20 ans, en abusant du nom de mon père. Depuis, par mon travail et à l'aide d'un petit avoir venant de ma mère, j'ai réparé les pertes que j'avais fait éprouver aux victimes de leur confiance en moi. »

De fait, il aurait pu être assigné à résidence en province, comme l'envisageait le sous-préfet de Brest en exposant son cas au préfet du Finistère : « *Il lui sera difficile d'exercer sa profession ailleurs qu'à Paris, où sa femme est établie. Il paraît digne d'intérêt. Puis-je le diriger sur la capitale ?* » Sollicité, le ministère de l'Intérieur autorisa Simbozel à séjourner « *provisoirement* » à Paris, où Louise avait été reçue à dix reprises à la table de Hugo. Après une malencontreuse lacune durant les cinq premiers mois de l'année, les *Carnets* de Hugo nous apprennent que, le 10 juin, le rapatrié accompagnait son épouse avenue d'Eylau, et qu'un prêt de 160 F leur était accordé au mois d'août.

Alfred ne semble plus s'être mêlé de politique jusqu'à son décès, au domicile conjugal, rue Saint-Jacques, dans le 6^e arrondissement, le 23 mai 1914. Deux années plus tard, Louise mourait à l'hôpital Cochin à l'âge de 82 ans.

■ YANNICK LAGEAT

Sources

Hugo V., « Le condamné Simbozel », *Actes et Paroles*, III, Depuis l'exil (1870-1876), *Politique*, Œuvres complètes, Robert Laffont, Paris, 1985, 1 172 p.

Hugo V., *Carnets*, 1^{er} janvier-30 décembre 1876. BnF, Mss, N.A.F. 13480.

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530382945.r=carnets+de+Victor+Hugo.langFR>.

1^{er} juin-31 décembre 1879, 1^{er} janvier-31 décembre 1881, 1^{er} janvier-30 novembre 1882 et 1^{er} janvier-12 mai 1885. BnF, Mss, N.A.F. 13486. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53067350p>.

S.H.D., Vincennes, GR 8 J 36, GR 8 J 80, GR 8 J 196, CC 3 2180.

A.N., Pierrefitte, BB/24/815.

ANOM, Aix-en-Provence, COL H 101.

A.D. Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, 1 Y 37.

A.D. Finistère, Brest, 1 Y 107 et 1 Y 108.

GAMBON UNE VIE ENGAGÉE



L'année 2020 sera celle du bicentenaire de Gambon. Gaëtan Gorce, ancien député-maire PS de La Charité-sur-Loire (Nièvre), dans son ouvrage *Élus du peuple, 1848-1997**, qualifie Gambon, élu de la II^e République dans le Nivernais, de « précurseur ».

En 1847, suite à la crise économique, un banquet républicain est prévu à Cosne (Nièvre) contre la Monarchie de Juillet. Les républicains sont hostiles à ce que soit porté un toast au roi. Le 14 octobre 1847, une *Lettre aux électeurs* fait scandale. L'auteur, C. F. Gambon, magistrat depuis peu au tribunal de Cosne, est suspendu pour cinq ans par la Cour de Cassation.

Charles Ferdinand Gambon est né à Bourges le 19 mars 1820. Sa jeunesse, passée dans la Nièvre, lui révèle la misère des campagnes. Il est reçu avocat, à 19 ans, après des études à Paris, et se lie avec Félix Pyat, son compatriote. Il devient conseiller municipal de Cosne. Aux législatives de 1847, il n'est battu que... d'une voix par le candidat de Louis-Philippe. À Cosne, la République de 48 est acclamée – quatre arbres de la liberté sont plantés. Élu député le 23 avril 1848, il se joint aux Républicains de gauche, les démocrates socialistes, surnommés les « Montagnards ». Il côtoie Ledru-Rollin,

Agricol Perdiguier et Martin Nadaud (porteur de paroles des maçons de la Creuse). Gambon est de tous les débats. Il est réélu en avril 1849. Il est réputé pour ses interruptions de ministres, en séance. Il est bientôt invalidé par la majorité de Louis-Napoléon Bonaparte et emprisonné. Après le coup d'État du 2 décembre, il est déporté à Belle-Île et y retrouve Blanqui et Barbès. Il ira aussi au pénitencier de Corte. Il ne sera amnistié qu'en 1859 et s'exilera en Belgique.

Il revient comme propriétaire agricole dans le Cher, à Sury-près-Léré, vers 1862. Il s'engage dans une campagne civique et invite ses concitoyens à refuser de payer l'impôt. Résultat : sa ferme et sa vache sont saisies par le fisc. Henri Rochefort lance une souscription mémorable pour acheter sa vache. Il sera donc surnommé, après ce succès coopératif, « l'homme à la vache ». Des chansons rappellent ce fait, notamment celle écrite par Paul Avenel :

*Jadis, sous un roi despotique
Pour désigner un hérétique,
On s'écriait, c'est un Judas !
Il est de la vache à Colas. (bis)
Aujourd'hui, mes amis pour dire
Qu'un Français n'aime pas l'Empire,
Nous avons un nouveau dicton :
Il est de la vache à Gambon. (bis)*

À la chute de l'Empire, il est toujours fervent républicain. Passons au 8 février 1871. Il n'est pas élu député dans la Nièvre, mais à Paris. Il démissionne et rejoint la Commune, où il est élu dans le X^e arrondissement : « *Entre Paris défendant son droit — la République —, et Versailles voulant la monarchie et la guerre civile, je n'ai pas à hésiter* ». Il entre au Comité de Salut Public. Avec Jules Miot, il s'efforce de rallier la Nièvre à la Commune : manifestation à La Charité le 10 mai, et à Cosne les 11 et 12 mai. Peu de succès.



Il reste un des derniers pendant la Semaine sanglante, sur la barricade de la rue de la Fontaine-au-Roi. Il échappe à la mort et rejoint la Belgique et la Suisse, où il appartient à l'Internationale.

Revenu en France en 1880, il est élu député en juin 1882 et siège avec les radicaux jusqu'en 1885. Il prône la séparation des Églises et de l'État, l'élection des juges, l'instruction gratuite et obligatoire, l'impôt uniquement sur le revenu... Il n'est pas réélu en 1885 et meurt le 16 septembre 1887, à Cosne. Comme le signale Gaëtan Gorce, il marqua la naissance du socialisme dans la Nièvre.

MICHEL PINGLAUT

* Gaëtan Gorce, *Élus du Peuple 1848-1997, le roman d'une circonscription*, A à Z Patrimoine Éditions, 2001.

INAUGURATION DU PASSAGE MARIE-ROGISSART DANS LE XII^E ARRONDISSEMENT

Le vendredi 5 juillet 2019, de nombreux amis et amies se sont retrouvés dans le XII^e arrondissement pour l'inauguration du passage Marie-Rogissart, une nouvelle voie du quartier qui s'édifie à l'emplacement de l'ancienne caserne de Reuilly. C'est Catherine Baratti-Elbaz, maire du XII^e, qui a présidé à cette inauguration, en présence de Françoise Bazire, secrétaire générale de notre association, de Patrick Bloche, adjoint à la maire de Paris, de Nicolas Bonnet, élu du XII^e et président du groupe communiste au Conseil de Paris, de Stéphane Dauphin, directeur général de Paris Habitat, l'organisme qui pilote l'aménagement de ce nouveau quartier.

Le nom de Marie Rogissart avait été suggéré par notre association à la municipalité du XII^e, qui souhaitait attribuer le nom d'une communarde à un lieu du faubourg Saint-Antoine, qui fut l'un des hauts lieux de la Commune.

Marie Catherine Rogissart (1841-1929), couturière venue des Ardennes, vivait au 161 Faubourg Saint-Antoine. En 1871, elle participe ardemment à la Commune, au sein de l'Union des Femmes, au club Éloi, rue de Reuilly, et au sein du bataillon des femmes du XII^e arrondissement. Dénoncée, elle est arrêtée en 1872 et condamnée à la déportation en

Nouvelle-Calédonie. Bien que sa peine ait été réduite, elle reste sur place après l'amnistie, se remarie et vit à Nouméa jusqu'à sa mort en 1929. Elle est sans doute la dernière survivante des déportés de la Commune*.

Dans son allocution, Catherine Baratti-Elbaz souligne la volonté, qui a été la sienne et celle des élu.e.s du XII^e arrondissement, de donner le nom d'une femme de la Commune à cette nouvelle voie, proche du faubourg Saint-Antoine, où Marie Rogissart a vécu.

Après les interventions de Françoise Bazire, de Patrick Bloche et de Stéphane Dauphin, il est procédé au dévoilement de la plaque. Pour clore la cérémonie, la maire nous convie à un pot de l'amitié dans un local du nouveau quartier, où une exposition présente le projet d'aménagement.

MICHEL PUZELAT

* Sur Marie Rogissart, voir le blog de Michèle Audin, 1^{er} juillet 2019 : macommunedeparis.com/2019/07/01/passage-marie-rogissart-la-commune-au-faubourg-antoine-enfin/



KARL MARX EN VISITE DANS LE TRÉGOR LE 15 JUIN

Suivant les conseils de nos ami-e-s du Berry (cf. *La Commune* n°78), nous avons invité un personnage de marque, Karl Marx, pour la 5^e Fête de la Commune de notre Comité. Karl Marx a su apprécier les qualités d'accueil des Trégorois. Et devant une trentaine de personnes, il nous a parlé de philosophie, d'histoire et aussi de sa famille, de ses amis et de ses fréquentations, de sa propre vie rendue moins difficile grâce à son ami Engels. Il ne nous a pas parlé directement, mais par le truchement de Michel Pinglaut, lisant la pièce de l'écrivain américain Howard Zinn, *Karl Marx, le retour*.

Pendant une bonne heure nous nous sommes retrouvés en ce 19^e siècle, qui a vu les communnards « monter au ciel ».

A l'issue de ce voyage temporel, une auditrice venue assister à la pièce devait dire à la presse locale, venue couvrir cet événement : « *Je ne pense pas qu'il soit possible aujourd'hui de retirer une seule ligne de ce que Marx a écrit au 19^e siècle. La situation actuelle illustre l'analyse du Capital* ».

Nous disons merci à Michel Pinglaut, « conteur de biographies et comédien amateur » (tel qu'il se définit lui-même), pour avoir donné chair au texte d'Howard Zinn et au personnage de Karl Marx.

Pour terminer la journée, l'ami Yann de l'auberge *Le Temps des Cerises* nous avait concocté une paella précédée du traditionnel « apéritif communard ».

C'est après avoir chanté quelques chants révolutionnaires, que nous nous sommes donnés rendez-vous pour l'inauguration de l'exposition *Gustave Courbet et la Commune*, qui aura lieu du 9 au 14 décembre 2019 à la galerie des expos de l'Espace Sainte-Anne de Lannion.

 DENIS ORJOL

commune-1871-tregor.monsite-orange.fr





Les Amis de la Commune de Paris 1871
Dorothée Trégor-Angoulême

rendez-vous avec
GUSTAVE COURBET
pour le bicentenaire de sa naissance

DU LUNDI 9 DÉCEMBRE AU LUNDI 16 DÉCEMBRE 2019
à la « Galerie d'exposition » de l'Espace De-Acte - Lannion



1819-1877

La Réunion des Nuits parisiennes
Commune de Paris

Site de l'YMH (Association)
27 rue de la République
95000 Clichy-la-Garenne



MÉMORIAL FRANÇAIS
DE LA COMMUNE DE PARIS

1871-1872

Préface de nos amis de l'association
de la Mutualité



FÊTE DE L'HUMANITÉ 2019 LA COMMUNE ÉTERNELLEMENT JEUNE

Quel que soit le lieu, la tenue du stand des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871, suscite toujours — on ne s'en plaindra pas — un appétit de curiosité, et la Fête de l'Humanité 2019 n'a pas échappé à la règle. Les discussions intéressantes afin de faire connaître l'histoire, l'œuvre, la modernité et l'actualité de la Commune se sont traduites par une augmentation de la diffusion de livres, brochures et de la vente de tee-shirts, sacs et foulards.

« Elle est bougrement d'actualité, la Commune », comme l'ont dit plusieurs visiteurs, qui ont rejoint notre association. Un plus pour nous, alors que se

profile le 150^e anniversaire.

À noter la présence sur notre stand de Michèle Audin et d'Eloi Valat pour la dédicace de leurs ouvrages respectifs, ainsi que celle de Sylvie Pépino et de Claudine Rey pour le *Petit dictionnaire des femmes*, attirant ainsi de nombreux visiteurs.

Le jeu de l'oie des Amis de la Commune, présenté par notre amie Mireille, a suscité, quant à lui, beaucoup d'intérêt.

Un dernier mot pour remercier toutes celles et ceux (elles et ils se reconnaîtront), qui ont assuré la tenue du stand.

■ JOËL RAGONNEAU

EN BERRY : DES ADHÉRENTS TOUJOURS PLUS NOMBREUX

Notre AG s'est tenue le 22 juin à Morogues (18), sous la présidence du co-président national Joël Ragonneau. Michel Pinglaut, co-président pour le Cher, rappelle les racines berrichonnes de nombreux membres de la Commune et retrace l'action de

l'association, félicitant nos 34 adhérents, dont l'effectif a connu un accroissement spectaculaire de plus de 40 %. Chacun des présents dit son attachement à l'idéal communal. Après le compte-rendu d'activité de l'année écoulée, Jean Annequin, co-président pour l'Indre, souligne le besoin de mettre en évidence les éléments de la Commune ayant un lien avec les

actions en province. Le représentant des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) de Vierzon constate la quasi-absence de la Commune dans les programmes scolaires. Pour évoquer les projets lancés en vue de la célébration du 150^e anniversaire, Joël Ragonneau présente les actions encadrées par le bureau (la commission de coordination), dont principalement les conférences itinérantes : le repérage de toutes les tombes des communards par smartphone, l'exécution d'une fresque, le nom « Commune de Paris » pour la station de métro Belleville, les représentations théâtrales du *Rendez-vous du 18 mars*, le jeu de l'oie, le projet de spectacle sur la Butte-aux-Cailles, le parvis de l'Hôtel de Ville couvert d'œillets rouges, avec la participation de la Chorale de Paris.

Tous les comités locaux préparent différentes initiatives bien locales, comités indispensables à la vie associative nationale. En Berry, l'action se poursuivra par les conférences, les lectures théâtralisées, la projection de films, les divers projets artistiques d'artistes locaux et l'évocation de Salvador Daniel avec le Conservatoire de musique de Bourges, la participation active à la semaine de la laïcité, avec café communard sur le sujet et plantation d'un arbre de la laïcité, les recherches sur les natifs communards et les conférences associées, les articles dans les revues d'histoire.

Après la réélection du bureau à l'unanimité, un dernier tour de table, avec une intervention favorable de l'IHS-CGT-18, qui s'associera pour 2021, met en évidence la modernité de la Commune et réaffirme la nécessité d'intervenir dans l'image médiatique de ce moment singulier, où la République s'affronta à un gouvernement légal monarchiste, modernité bien trahie par cette citation de Joël Ragonneau : « Rien de durable ne se fait sans la volonté

populaire et encore moins contre elle. »

Les participants se retrouvent alors à lever le verre d'un apéritif communard avant de festoyer en commun.

Tout est ou sera sur notre blog *Vaillantitude* (pour l'AG, v. le 13 avril 2019). Consulter aussi *Gilblog*, blog d'un nouvel adhérent, qui évoque régulièrement les communs berrichons moins connus.

✶ **JEAN ANNEQUIN, JEAN-MARIE FAVIÈRE,
MICHEL PINGLAUT**

Quatrième soirée d'histoire

Notre quatrième soirée d'histoire, sur le thème « La Province et la Commune », aura lieu le mardi 3 décembre 2019, à Paris, à la mairie du XIV^e arrondissement, salle des mariages. Métro Mouton-Duvernet (ligne 4)

Programme :

18h15-18h45 → Chantal Champet

La Commune de Marseille et son contexte insurrectionnel (1870-1871)

18h45-19h15 → Jean Annequin

La Province rurale et la Commune de Paris : l'exemple du Berry

19h15-20h00 → Michelle Zancarini-Fournel
Le moment communaliste (1870-1871)

20h00-21h00 : Débat

28 SEPTEMBRE 2019 : C'ÉTAIT LA FÊTE !



Ly avait encore foule cette année — au moins autant et peut-être même plus que l'année passée — sur la place de la Commune-de-Paris (XIII^e) pour notre fête annuelle, le samedi 28 septembre. La météo, menaçante les jours précédents, a finalement été de notre côté ce jour-là.

Comme il se doit, c'est notre ami Riton qui, dès 14 heures, a ouvert le feu, suivi, comme il se doit aussi, par Malène. Tous deux ont enchaîné les chansons que nous connaissons tous, chansons populaires, chants de révolte et d'espoir. Pour finir, cela va de soi, par *L'Internationale*, reprise par le public.

Nos ami.e.s ont ensuite présenté *Le Rendez-vous du 18 mars*. Valérie, Floriane, Joseph, Jean-Louis, Annette, Alice, Vincent et les autres, au meilleur de leur forme, ont rejoué le printemps 1871.

Vient le temps du discours. Cette année, c'est une toute nouvelle adhérente, Floriane Gula, qui en a la lourde charge. Dans un discours très personnel, et qui a touché le public, elle rappela l'émotion qui a été la sienne en assistant à une représentation du *Rendez-vous du 18 mars*, qui l'a conduite à rejoindre l'association et à intégrer la troupe. « *C'est comme si un bout de mon histoire, de votre histoire, de notre histoire s'était enfin révélé. Comme quelque chose qui serait en*

nous, au plus profond, mais qu'on aurait oublié. C'est comme si tout ce en quoi je croyais socialement, politiquement, tout ce en quoi je rêvais en terme de société, se déroulait sous mes yeux... »

Puis, elle s'interrogea, en opposant les anticipations sociales et démocratiques posées par la Commune en 1871 — l'aspiration à l'égalité, l'émancipation des femmes, l'égalité reconnue aux étrangers — et la réalité d'aujourd'hui (voir l'édito en page 2).

Après le discours, place aux *Amis de l'Insurgé* : Françoise, Jean-Pierre et Michel ont présenté un spectacle autour d'Eugène Pottier, qu'ils avaient déjà donné à Blois, lors des *Rendez-vous de l'Histoire*, il y a deux ans.

Pour clore la fête, des nouveaux, qui se produisaient à notre fête pour la première fois : les *Tourneurs Phraseurs*, un quatuor qui nous offrit de la « chanson artisanale », où les mots, les sons et les formes — en l'occurrence la sculpture — s'entrecroisent.

Bien entendu, pendant tout ce temps, les stands ont marché fort : la librairie, les signatures avec Michèle Audin et Éloï Valat, les t-shirts – un succès remarqué –, la tombola et, inévitablement, *l'Estaminet*, où le communard a coulé à flots...

LA COMMUNE AUX RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE DE BLOIS

Fidèles aux *Rendez-vous de l'Histoire* de Blois, nous tenions, pour la 6^e année consécutive, un stand au Salon du Livre, toujours encadrés par les mêmes voisins, la *Société des Études Robespierriistes* et le *Musée de l'Immigration*. Si le thème de l'année,

comité scientifique des *Rendez-vous* ; le ministre Blanquer, interpellé par nos amis sur l'absence de la Commune dans les programmes scolaires ; l'incontournable Jack Lang, fondateur des *Rendez-vous*.

Rencontres surtout auprès d'un public non militant — enseignants, étudiants, amateurs d'histoire —, mais curieux de connaître la Commune. Une anecdote significative : un père et son fils de 15-16 ans s'arrêtent à notre stand. Le fils regarde nos brochures, mais son père l'entraîne vers le stand voisin des « Robespierriistes ».

Pendant que le père discute avec eux, le « gamin » revient vers nous et se met à éplucher attentivement toutes nos brochures. Il finit par choisir *La Commune et les services publics* et nous dit : « *La Commune, je connais un peu. Les services publics, ça doit être intéressant* ». Cette simple réflexion, venant d'un jeune, illustre l'intérêt pour nous d'être présents à ces *Rendez-vous*.

Bref, une belle occasion de faire connaître notre association. Gageons que le



l'Italie, n'était pas immédiatement en prise avec nos préoccupations, nous avons néanmoins célébré Garibaldi, en exposant un panneau et en diffusant un papier sur le légendaire révolutionnaire italien.

Mais, pour nous, l'intérêt principal de ces *Rendez-vous*, ce sont les nombreuses rencontres que nous y faisons. Rencontres de personnalités, qui se sont arrêtées à notre stand : l'historien Jean-Noël Jeanneney, qui préside le

thème annoncé pour 2020 — « *Gouverner* » — nous offrira de belles opportunités d'intervention.

Un grand merci aux 18 ami.e.s qui se sont relayé.e.s sur le stand pendant ces trois jours.

**JEAN-LOUIS GUGLIELMI
ET MICHEL PUZELAT**



SUR LES TRACES DES COMMUNARDS DE TOURAINE

Samedi 5 octobre. C'est le grand départ pour la Touraine, avec une petite variante dans le rituel des chants entonnés par Françoise : il s'agissait, cette année, d'apprendre une chanson que nous ne connaissons pas : *Commune, espoir du monde*, composée par Eugène Bizeau, le poète tourangeau que nous allions mettre à l'honneur tout au long du week-end. Pour nous accueillir, l'harmonie municipale de Saint-Pierre-des-Corps l'avait de son côté répétée ; ce fut un accueil magnifique et émouvant, orchestré par Madame la Maire, Marie-France Beaufile, et son adjointe à la Culture, Colette Gauthier, et ce, sur la Place de la Commune de Paris, en face du stade Camélinat !

Moment de forte émotion, prolongé par le pot à la Mairie de cette ville chère au cœur des chemins, qui porte toujours haut les couleurs des traditions ouvrières. Nous étions un peu chez nous...

Sentiment renforcé par une halte devant le monument de la Résistance, sculpture d'Ernest-Pignon-Ernest représentant un cerisier, symbole d'une Commune, certes défaite, mais ne demandant qu'à renaître.

Après un repas succulent, nous allons découvrir, aux Archives départementales de Tours, la superbe exposition du Fonds Patrick Fonteneau sur les acteurs tourangeaux de la Commune. Une collection de documents d'une grande richesse, commentés par les amis tourangeaux, après le chaleureux accueil de la Conservatrice. Sur les 233 noms de communards tourangeaux retrouvés par Patrick, 20 ont été déportés. Nous ne pouvons que vibrer à l'évocation de leurs combats et de leur destinée. Avant qu'une visite en petit train, ponctuée de chants de la Commune, nous permette de découvrir la vieille ville de Tours.

Nous vibrerons aussi lors de la soirée festive animée par Jean-Luc Métayer à l'orgue de barbarie. Extraordinaire répertoire qui ne pouvait qu'emporter l'adhésion, tant il s'en dégagait de flamme et d'inspiration. Deux camarades tourangeaux terminèrent la soirée en duo, guitare et chants repris par l'assistance. Convivialité, fraternité, saveur des bons mets et vins de Chinon et Vouvray.

Le lendemain, après une exhaustive conférence de monsieur Bastard sur « les Compagnons et la Commune », nous approfondissons notre approche du Compagnonnage en général par la visite de son très beau musée, plein de richesses insoupçonnées. Le repas, pris dans un restaurant troglodyte d'Amboise, contribua à nous régaler encore de bons produits tourangeaux, et c'est ainsi que nous parvînmes à l'étape finale, celle du village de Vétret,

pour honorer la mémoire de Bizeau, membre du groupe *La Muse Rouge*, entre visite à l'attachant petit musée qui lui est consacré, et le cimetière, où nous nous sommes recueillis sur sa tombe ô combien pittoresque, avec quelques textes lus par l'ami berichon Michel Pinglaut. Ce fut la note finale de ces

belles journées de rencontre, de recueillement, d'exaltation et d'émotion. Vive les communards tourangeaux et ceux qui nous les ont fait connaître ! Merci et bravo à Jean-Pierre Theurier, Patrick Fonteneau et à tous les acteurs de ces inoubliables journées ! ➤ **ANNE-MARIE LACOURIÈRE**

MÉTRO BELLEVILLE-COMMUNE DE PARIS : LE COMBAT CONTINUE

Bravant la pluie, une centaine de personnes étaient rassemblées, à l'appel de notre association, le dimanche 20 octobre, au métro Belleville, pour réaffirmer notre détermination à obtenir que la station Belleville soit renommée « Belleville-Commune de Paris 1871 ».

Françoise Bazire a rappelé qu'un vœu en ce sens avait été voté par les conseils d'arrondissement du XX^e et du XI^e, que le Conseil de Paris avait entériné cette demande, mais que la RATP s'y opposait pour de mauvaises raisons. Nous continuons donc ce combat, avec le 150^e anniversaire de la Commune en ligne de mire, et mobilisons nos soutiens, personnalités du monde culturel, associatif ou syndical, élu.e.s de Paris, citoyen.ne.s engagé.e.s.

La Chorale populaire de Paris apportait son concours à ce rassemblement et a interprété plusieurs chants de lutte, entre autres *Le Temps des Cerises* et *L'Internationale*.

➤ MP





Du 6 au 22 septembre, les Parisiens votaient pour le budget participatif. Parmi les centaines de projets soumis au vote, l'un d'entre eux était porté par notre association : « Commémorer la Commune de Paris ». Dans la perspective du 150^e anniversaire, nous soutenions le projet d'un jeune artiste, Simon Michel, qui se proposait de réaliser une fresque murale évoquant la Commune de Paris sur un mur du Parc de Belleville. Chiffré à 50 000 euros, ce projet a été soumis au vote des habitants du XX^e arrondissement, et il a gagné ! Il a été choisi par 905 votants et classé 9^e sur les 14 projets retenus dans cet arrondissement. Il faut ici rendre hommage à nos ami.e.s qui ont contribué à ce succès en distribuant des tracts sur les marchés pour sensibiliser les habitants du XX^e à ce projet.

Ce vote est évidemment, pour nous, un grand motif de satisfaction. D'abord parce qu'il inscrira, et d'une manière non conventionnelle, la mémoire de la Commune dans l'espace public parisien. Mais

aussi, parce qu'il témoigne de l'écho qu'éveille encore le souvenir de la Commune de Paris, puisqu'il s'est trouvé un nombre suffisant de concitoyen.ne.s pour distinguer ce projet parmi tant d'autres qui leur étaient proposés.

Laissons la parole au jeune auteur, diplômé de l'École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art de Paris, tel qu'il s'exprime dans l'argumentaire soumis au vote :

« Cette réalisation vise à évoquer l'événement de la Commune de Paris de 1871. Elle a été conçue pour un mur du parc de Belleville, près des lieux où se sont tenus les derniers foyers de résistance lors de cette révolte... Ce projet se compose d'une première partie avec des personnages à taille réelle, en imaginant des scènes de la vie quotidienne de ce moment de notre histoire, sous la forme d'une frise chronologique. La deuxième partie, plus métaphorique, cherche à évoquer les idées et les aspirations nées lors de cet événement. Des réalisations et de nombreuses anticipations politiques et sociales vont survivre à la Commune de 1871.

La réalisation se veut commémorative mais également didactique, c'est-à-dire mettre en images ces journées de 1871 au moyen d'une narration vivante et illustrative qui retrace quelques-uns des moments importants de la Commune de Paris de 1871 ; un peu à la manière de Tardi, auteur d'une bande dessinée autour de la Commune de Paris, manière ludique de rappeler cette période spectaculaire et douloureuse de notre histoire de France. [...]

Je tiens aussi à évoquer mon attachement personnel au quartier de Belleville. Venu de province, j'y ai trouvé un environnement urbain authentique et chargé d'histoire représentant pour moi l'âme de Paris. Le quartier de Belleville est un lieu cosmopolite et populaire qui a abrité de nombreux artistes [...].

Je serais donc particulièrement heureux si je pouvais, par ce projet, contribuer à cet effort collectif, à quelques années à peine du 150^e anniversaire de l'événement. J'y suis d'autant plus prêt que je sais pouvoir compter, pour la réalisation définitive, sur le concours vigilant de l'association des Amies et Amis de la Commune de Paris. » **MP**



EXPOSITION

TRÉSORS DE BANLIEUES

Deux mots rarement associés et pourtant... il y en a des trésors dans les banlieues ! La preuve par cette exposition, à Gennevilliers, qui réunit une soixantaine de villes sur le thème de la « ban » – de bannissement – « lieue », territoire d'environ une lieue autour de la ville. Il y a aussi des œuvres déjà exposées en banlieue comme les bijoux réalisés par Elsa Triolet pour les grands couturiers afin de subvenir aux besoins de la vie du ménage dans les années 30 (prêtés par la ville de Saint-Etienne-du-Rouvray).

Des œuvres intéresseront plus particulièrement nos adhérents, le tableau d'Ernest Picchio peint en 1877, à un moment où évoquer la Commune était encore dangereux en France. D'ailleurs il a peint cette *Veuve de fusillé* alors qu'il était en exil en Suisse !

Au milieu de la belle halle des Grésillons, qui abrite l'exposition, se dresse la statue grandeur nature de Louise Michel, érigée grâce à une souscription publique dans le parc de la Planchette à Levallois-Perret en 1920. Le modèle en terre avait été exposé par son auteur, Emile Derré, anarchiste et pacifiste lui aussi, au Salon de 1906. De la même époque, on peut voir un beau paysage de *La Seine au pont d'Issy*, peint par Maximilien Luce. Lui aussi, comme Derré, était enfant au moment de la



En haut à gauche :
Veuve du fusillé par Ernest Picchio
Musée de l'Histoire vivante, Montreuil

Ci-dessus :
Louise Michel, par Émile Derré
Levallois-Perret

À gauche :
La Seine vue du pont d'Issy, par Maximilien Luce
Musée de Sceaux

Commune, lui aussi n'a jamais oublié... mais la nature lui était consolatrice.

Parmi les œuvres d'artistes plus proches de nous, il y a des raretés comme *Les Délégués* de Boris Taslitzky, impressionnants avec leurs lourds tabliers de travail, des photos de la vie quotidienne de Robert Doisneau, Danièle Martin-Lazard ou Willy Ronis.

Inspirés d'une célèbre photo prise par Carjat en 1871, le dessin et les trois sérigraphies d'Ernest Pignon-Ernest représentent Arthur Rimbaud, la

mine grave, à 17 ans, errant dans les rues de Paris qu'on peut imaginer encore fumantes.

Si vous n'avez pas pu voir l'exposition, allez le dimanche dans les musées de banlieue, ils offrent des surprises.

EUGÉNIE DUBREUIL

Trésors de Banlieues, jusqu'au 30 novembre 2019, entrée gratuite.
Halle des Grésillons, 41 rue des Grésillons, Gennevilliers, métro Gabriel-Péri.

tresorsdebanlieues.com

CES ARTISTES COMMUNARDS QUI VONT S'ÉPANOUIR À L'ÉTRANGER ET Y RÉUSSIR MIEUX QU'EN FRANCE (1)

Lors d'articles précédents, on a pu constater combien la répression versaillaise a été tenace et parfois dramatique pour des artistes qui avaient pris position pour la Commune : déportation, exil, emprisonnement, refus (de participation) aux salons, absence de commandes de l'État (notamment aux sculpteurs pour lesquels c'était primordial), ce qui en conduit certains à la misère, à la dépression, au suicide ou à la folie. Par contre, on a déjà vu que des artistes se sont épanouis et sont devenus plus célèbres à l'étranger qu'ils ne l'étaient en France (Pilotell, Lucien Henry). On va approfondir cette tendance à travers trois exemples et s'interroger sur les causes de ces succès : Georges Montbard, Achille Oudinot et Alfred Tischbauer. Voici, dans cet article, le premier.



GEORGES MONTBARD 1841-1905

connu sous le nom d'Apollon dans le Quartier latin, où il fait les délices des habitués du Bal Bullier par un style chorégraphique, en regard duquel les qualités avérées des danseurs du Moulin Rouge sombrent dans l'insignifiance », écrit Ernest Alfred Vizetelly¹. Comme ses amis, il s'engagea résolument dans la Commune de Paris. Le 27 avril 1871, la revue *La Fronde illustrée*, dans son premier (et unique) numéro, illustre sa couverture avec un dessin de Montbard, *Les Assassins*, représentant Adolphe Thiers et Jules Favre debout et recouverts de sang, regardant sur le sol un soldat mort pendant que, derrière eux, la République lève son épée. En collaboration avec le caricaturiste Lefman, ils écrivent une parodie de la *Marseillaise*, la *Versaillaise*, « chantée par Mossieu Thiers au beuglant de Versailles ». Pour échapper à la répression versaillaise, Montbard s'exile à Londres, où il commence une nouvelle carrière. Il va continuer à envoyer ses dessins en France au *Monde illustré* et à *L'Eclipse* tout en collaborant à plusieurs péri-

Il s'agit du pseudonyme de Charles Auguste Loye, qu'il adoptera après la Commune et son exil en Angleterre. Né à Montbard en 1841, il est mort à Dinard en 1905. Ce provincial monté à Paris va fréquenter la jeunesse républicaine du Quartier latin opposée au Second Empire et notamment Jules Vallès, qui publie ses dessins dans son journal *La Rue*. On peut aussi en voir dans d'autres journaux satiriques : *Le Journal amusant*, *La Vie parisienne*, *Le Masque* et *L'Eclipse* d'André Gill. Il acquiert une réputation au Quartier latin : « *M. Montbard, habituellement*

diques londoniens : *The Graphic*, *The Illustrated London News*, *Vanity Fair*, *Funny Folks*, dans lesquels son talent est apprécié. Durant l'année 1872, il fournit ses dessins sur les émeutes d'Irlande à *The Illustrated London News*. Son talent se diversifie : le caricaturiste de Paris est devenu un très grand dessinateur qui illustre de nombreux livres anglais : *Londres pittoresque et la vie anglaise* (1876), description de Londres par deux communards exilés avec huit dessins hors-texte de Montbard ; il continue à illustrer les livres de Vizetelly : *The Reminiscences of a Bashi-Bazouc* (50 dessins). Après l'amnistie de 1880, Montbard décide de rester à Londres et se marie avec une très jeune anglaise, Alice, qui a vingt ans de moins que lui. Une petite fille, Marie, est issue de cette union. Au journal, *The Illustrated London*, il rencontra sans doute Vincent Van Gogh qui y travaillait aussi, car celui-ci en parlait positivement dans

sa correspondance : « *Connaissez-vous Montbard ? Je pense que vous avez au moins des paysages de sa main. Mais dernièrement j'ai eu de ses croquis d'Irlande et de Jersey pleins de sentiments.* » (3 septembre 1882). Son ami André Gill, lors d'une rencontre à Paris, note cette transformation de Montbard dans une lettre adressée à Jules Vallès : « *Je viens de voir Montbard. Toujours un peu canotier. De la Marne autrefois, il l'est aujourd'hui de la Tamise. Mais c'est un bon garçon. Il a gagné du talent. Véritablement. J'en suis tout étourdi. Je ne connais personne à Paris qui fasse mieux que lui ces croquis d'observation qu'il rapporte de Londres. Pourquoi votre volume de La Rue Anglaise terminé, ne songeriez-vous pas à le faire publier avec des illustrations de Montbard ? Je crois que cela donnerait un bel ensemble* »². Vallès ne suivra pas les conseils d'André Gill et c'est Auguste Lançon qui illustrera admirablement cet ouvrage,

Paysage d'orages



publié en 1884 avec le titre *La Rue à Londres*.

Georges Montbard va aussi beaucoup voyager : en Égypte, au Maroc, publiant ses notes de voyage accompagnées de nombreux dessins³. Il continua aussi la gravure et fut un des correspondants à Londres de la Société des peintres-graveurs à l'eau-forte ; Henri Beraldi, dans son livre *Les graveurs du XIX^e siècle*, rattache Montbard au courant romantique : « *Il recherche les effets de nuit lugubres, les couchers de soleil dramatiques, des coups de vent formidables sur des falaises ruinées* », mais c'est par là aussi que Montbard est moderne, par la spontanéité de sa technique et la recherche de l'effet à produire plus qu'à la reproduction de la simple réalité. Il a aussi peint à l'huile, mais ses peintures et ses gravures se retrouvent aujourd'hui beaucoup plus sur le marché de l'art anglais que français.

Cependant, à la fin de sa vie, il reviendra en France avec son épouse et s'installera à Dinard où il est enterré.

■ PAUL LIBSKY



The communist refugees cooperative kitchen,
The Graphic, février 1872

(1) Ernest Alfred Vizetelli (1853-1922), auteur et journaliste anglais, correspondant de guerre en France durant la guerre de 1870, embaucha Montbard pour illustrer ses livres. Le Bal Bullier (du nom de son créateur), situé avenue de l'Observatoire à Paris, fut un lieu très célèbre au XIX^e siècle ; il ferma définitivement en 1940. (2) André Gill, *Correspondance et Mémoires d'un caricaturiste*, Champ Vallon, 2006. (3) *The Land of the sphinx*, New York, Dodd & Mead, 1894 ; *Among the Moors : Sketches of Oriental Life*, S. Low, Marston & co., 1894.

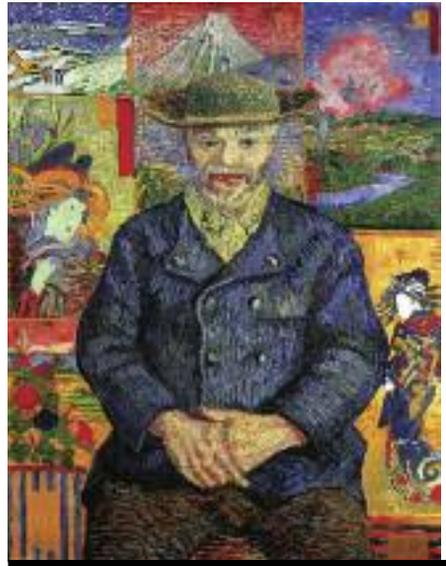
JULIEN TANGUY DIT LE PÈRE TANGUY

Parmi les tableaux de Vincent Van Gogh figurent ceux représentant le « Père Tanguy ». Si les ouvrages sur le peintre évoquent le rôle de Julien Tanguy, marchand de couleurs à Paris, procurant toiles et couleurs à des peintres inconnus ou ignorés à la fin des années 1870 et 1880, ils n'indiquent pas toujours qu'il fut aussi communal. En 2003 le bulletin présentait le Père Tanguy¹. Evoquons à nouveau ce personnage attachant.

Julien Tanguy communal

Un article de 1908 d'Émile Bernard (1868-1941), peintre et critique d'art², retrace sa vie. Né dans les Côtes-du-Nord le 28 juin 1825, il est d'abord plâtrier, puis employé aux lignes de Bretagne à la Compagnie de l'Ouest. Marié à une charcutière, le couple s'installe à Paris en 1860, où Tanguy devient broyeur de couleurs à la maison Édouard, rue Clauzel dans le IX^e arrondissement. Par ailleurs, une place de concierge leur est proposée à Montmartre, au n°10 de la rue Cortot. Émile Bernard note que « tout de suite, on se trouva fort bien ; il fut convenu que la mère garderait la maison et que le père ferait sa couleur à son propre compte, pour la vendre aux alentours de Paris ». Il rencontre ainsi « Pissarro, Monet, Renoir, Cézanne qui étaient alors des jeunes gens » et il devint « leur obligé ami ». Ayant fait sept ans de service dans la Garde nationale, en 1871, « entrant dans les rangs des fédérés, il devenait réfractaire ». Il a alors 46 ans.

Fin mai 1871, « un jour qu'il se promenait tranquillement sous les ombrages de la rue Saint-Vincent, son fusil à la main (...), il fut dérangé de sa rêverie par une bande de versaillais (...) ; peut-



Portrait du Père Tanguy par Van Gogh (1887)
Musée Rodin

être dans le dégoût de tirer sur son semblable, il jeta son fusil et s'enfuit dans une maison voisine ». Pris, il est conduit à Versailles, déporté, « il connut les pontons, la promiscuité, le manque d'air et de nourriture, il vit près de lui la maladie, la mort même ». Un ami, M. Jobé-Duval, parvient à le faire gracier en 1873. Mais il ne peut regagner Paris et, contraint de demeurer dans une ville de province, il choisit Saint-Brieuc. De retour à Paris, mais banni par ses logeurs, « il loua, selon Émile Bernard, rue Cortot, 12, une maisonnette située au fond d'un parc, qui vient d'être abattue récemment et qui donnait sur la rue Saint-Vincent »³. Quittant son ancien employeur de la rue Clauzel, il s'installa au n°14 de cette même rue — puis au n°9 — et il reprit ses activités de broyeur de couleurs ainsi que ses tournées dans les environs de Paris.

Le Père Tanguy, Fabricant de couleurs fines, rue Clauzel

Selon Bernard, « *désormais, la grande période de la vie de Julien Tanguy est commencée* ». De nombreux peintres tels que Pissarro, Renoir, Gauguin, Van Gogh, Signac, Toulouse-Lautrec se rendent, dans les années 1880, rue Clauzel, Tanguy faisant généreusement crédit aux artistes qui lui confient leurs toiles pour exposition en attente de vente. Au cours des années 1886-1887, Van Gogh et Bernard réalisent leurs portraits du Père Tanguy. Bernard décrit la boutique du père Tanguy, où « *on allait chez lui comme au musée* », les critiques visitant « *le modeste magasin de la rue Clauzel, devenu, à son insu, la fable de Paris et la conversation des ateliers* ». Tanguy appréciait les tableaux de Van Gogh et, plus encore, ceux de Cézanne et il est alors « *le seul à Paris à posséder des toiles de Cézanne* ». À la demande, et selon un cérémonial bien établi, « *le père Tanguy allait chercher les Cézanne* », disposant « *le dos d'une chaise en chevalet, puis exhibait les œuvres les unes après les autres dans un religieux silence* », puis « *Tanguy reprenait la conversation et parlait de l'auteur* ».

S'agissant de Van Gogh, Bernard souligne qu'il était « *l'hôte le plus assidu* » de la boutique, « *il y vivait presque* » ; « *puis il y avait le socialisme... Julien Tanguy qui lisait assidûment Le Cri du Peuple et L'Intransigeant, ayant pour doctrine l'unique amour des pauvres, concentrait son idéal sur un avenir de bonté* ». Selon Bernard, « *Julien Tanguy fut séduit, j'en suis certain, beaucoup plus par le socialisme de Vincent* ». Si, dans ses textes critiques sur l'art ⁴, Bernard évoque très souvent chaleureusement le père Tanguy, Van Gogh est moins prolixe et plus direct dans ses lettres à son frère Théodore ⁵ ; ainsi dans une lettre de l'été 1887 à Théo : « *j'avais beaucoup de toiles et Tanguy fut très bon pour moi* » ; mais suivent des remarques acerbes sur « *sa vieille sorcière de femme* ». Selon Bernard, le couple connaît de grandes difficultés financières qui résultent de la

« *grande bonté de Tanguy* ». Mais face à lui, son épouse se taisait « *de crainte aussi peut-être de le tirer de ces utopies qui lui ôtaient la vision malheureuse du présent et, par anticipation, lui procuraient la jouissance idéale des choses qui n'auront jamais lieu* ». Après le suicide et la mort de Van Gogh, Emile Bernard rappelle que « *Tanguy courut à Auvers veiller Vincent avec son frère Théodore et le docteur Gachet* » et il témoigne de l'enterrement de Van Gogh le 30 juillet 1890. Théo meurt peu après, le 25 janvier 1891 et Tanguy, malade, pauvre et très affecté par ces décès, meurt le 6 février 1894, entouré des tableaux de peintres toujours en dépôt dans sa boutique.

Emile Bernard nous offre un portrait spirituel, louant « *la droiture du caractère de Tanguy* ». « *Son œuvre, qui fut importante en ce qu'elle a souvent consisté à mettre avec douceur et presque sans qu'ils s'en aperçussent, sous la main des artistes (dont il fut un peu le père), les matériaux de leur production, se résume tout entière en un mouvement de bonté infinie.* »

■ ALINE RAIMBAULT

(1) *La Commune*, n° 20, année 2003. (2) Emile Bernard, « Julien Tanguy dit le Père Tanguy », *Mercur de France*, n° 276, 16 déc. 1908. (3) Le n° 12 de la rue Cortot dans le XVIII^e arrondissement est actuellement l'adresse du *Vieux Montmartre* et du musée. Emile Bernard eut un domicile-atelier à cette adresse de 1906 à 1912. (4) Emile Bernard, *Propos sur l'art 1*, Nouvelles Éditions Séguier, 1994. (5) Vincent Van Gogh, *Lettres à son frère Théo*, Gallimard, 1988.



EUGÈNE CHATELAIN POÈTE OUBLIÉ DE LA COMMUNE

Eugène Chatelain (1829-1902) est aujourd'hui un poète ouvrier bien oublié. Pourtant, vétéran de 1848, il fut un acteur du mouvement communaliste, un combattant de la Semaine sanglante et un chansonnier politique¹, ami d'Eugène Pottier.

Le poète ouvrier

Né à Paris dans un milieu modeste, le jeune Eugène Chatelain, orphelin de père à six ans, se fait ouvrier ciseleur. L'insurrection contre le roi Louis-Philippe en février 1848 le marque durablement. Cependant, après la ferveur démocratique du printemps, il combat, à seulement 19 ans, sur les barricades en juin 1848 contre les troupes du général républicain Cavaignac.

Autodidacte, il troque alors « le marteau pour la plume ». Il collabore à *La République*, le premier journal de la révolution, qu'a fondé Eugène Barette. Mais, en décembre 1851, il se retrouve sur les barricades au milieu des républicains opposés au coup d'État perpétré par Louis-Napoléon Bonaparte. Bien qu'il ne fût visiblement pas poursuivi, le recueil de chansons politiques qu'il avait alors composées aurait été confisqué avant publication lors d'une perquisition.



« J'entends un long cri d'agonie :
— Le peuple s'est-il révolté
Pour écraser la tyrannie
— Et rappeler la Liberté ?
Mais non ! C'est un rêve qui passe,
— Car sur le globe tout s'est tu,
Le vent seul souffle dans l'espace...
— Pauvre République, où vas-tu ?
Où vas-tu ? (1852)

Un vétéran de 1848

Sous l'Empire, il ouvre un cabinet d'affaires qui lui attire quelques ennus². Il lance également localement un journal, *L'Ouest parisien* et un almanach populaire, *Les Étrennes du Peuple*. La montée de l'opposition républicaine le relance en politique. Socialiste proudhonien, il entre au *Courrier français*

d'Auguste Vermorel et fonde un journal éphémère, le *Franc Parleur de Paris*. En mai 1869, il est même candidat de la « Démocratie radicale » aux élections à Paris, dans le 6^e arrondissement.

Le 4 septembre 1870, jour de la proclamation de la République, il se mêle à l'effervescence politique de la capitale. Affilié à la Première Internationale — son nom figure sur la liste des adhérents de la section du Panthéon —, il anime pendant le siège, avec des amis politiques (J. Miot, A. Verdure), des journaux révolutionnaires à la vie brève, *La Commune de Paris* et *L'œil de Marat*. Surtout, le Comité de vigilance du 1^{er} arrondissement, auquel il appartient, le délègue au Comité central républicain des vingt arrondissements. Longtemps secrétaire, Eugène Chatelain prendra part aux décisions d'un comité en charge de la défense et du ravitaillement. Il figure ainsi parmi les initiateurs de la Ligue républicaine de Défense nationale à outrance, qui se réunit à son domicile, rue Saint-Honoré³.

LETTRE D'EUGÈNE CHATELAIN DE REFUS À LA CANDIDATURE (MARS 1871)

Cette lettre a été publiée seulement en 1891, dans *Mes dernières nées*.

« Citoyens, je ne vois pas la victoire du 18 mars de la même façon que vous. On a laissé sortir l'armée de Paris ; on n'a point arrêté les traîtres de la défense nationale alors qu'on pouvait le faire ; la Banque de France est gardée par les bataillons réactionnaires ; je ne veux assumer la responsabilité d'aucun de ces faits irréparables. En politique, toute faute est un crime. La lutte que nous aurons à soutenir sera terrible ; et, sans vouloir insulter personne, je dis à ceux auxquels je réponds : beaucoup de vous seront à l'abri des balles que je ferai encore face à l'ennemi. »

Délégué en vue, plusieurs fois arrêté suite aux journées révolutionnaires du 31 octobre et du 22 janvier, il refuse d'être candidat à la Commune fustigeant dans un courrier la faiblesse de la lutte contre Versailles (cf. ci-dessous). En conséquence, il entre au Comité central de la Garde nationale et combat pendant la Semaine sanglante⁴. Ayant fui en exil à Londres, il sera condamné par contumace à la déportation. Il avait d'abord trouvé refuge à Jersey, où il appartient à la Société des républicains socialistes, fondée en 1872 par les proscrits de l'île.

*« C'est que la liberté vaut mieux qu'une prison.
Sans renier la France où j'ai reçu la vie,
J'ai préféré la mer et l'immense horizon
Aux grilles d'un cachot dans ma pauvre patrie. »
Adieu aux habitants de Jersey*

Une reconnaissance tardive

À son retour en France, Eugène Chatelain ouvre un cabinet de contentieux. Proche du *Cri du Peuple* et de son fondateur, il devient naturellement membre du Cercle Jules Vallès. Lui-même fonde en 1885 *Le Coup de feu*, à la fois cercle littéraire et revue politique mensuelle qui, après scission, devient *La Revue européenne* (1889-1891). Fidèle à la révolution de 1871, il contribue aussi avec Cluseret et Félix Pyat, nouveaux députés, à la formation d'un groupe révolutionnaire socialiste, *La Commune*⁵, et participe comme trésorier à la reconstitution de la « Solidarité des combattants de la Commune » qui admet dorénavant enfants et parents de communards.

*« J'ai combattu pour ma pensée,
— Pour la justice et pour le Droit,
Contre une foule intéressée,
— Dont le capital est le roi.
J'ai combattu contre les crimes
— De la vieille société,
Qui martyrise ses victimes,
— Au nom de la propriété. »*

Le Proscrit de 1871 (1877)

Après plusieurs échecs, l'œuvre d'Eugène Chatelain est enfin publiée. Plusieurs recueils de chansons et de poésies paraissent, *Les exilées de 1871* (1886)⁶, *Fleurs ignorées* (s. d.), *Mes dernières nées* (1891). À côté de textes d'inspiration sentimentale, il célèbre le mouvement communaliste, son échec et ses espoirs⁷. À cette époque, il est d'ailleurs vice-président de la *Lice chansonnière*, société littéraire née en 1831. À sa mort en 1902, il fut dignement célébré. « *Jusqu'au dernier jour, Chatelain, jeune d'esprit et de cœur, à soixante-douze ans, fidèle aux Muses et à la Révolution, est resté le plus désintéressé des militants*⁸ ».

« *Nous qu'on traîne comme des bêtes*

— *Dociles et sans volonté,*

Redressons-nous, levons nos têtes !

— *Il souffle un vent d'égalité.*

Laboureurs, soldats de la terre,

— *Venez à nous grossir nos rangs !*

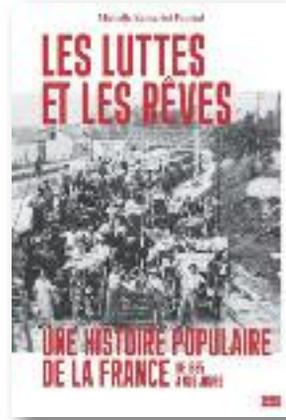
Nous avons déclaré la guerre

— *Aux bourgeois devenus tyrans ! »*

Les Gueules noires (non daté)

■ ERIC LEBOUTEILLER

(1) Son titre le plus fameux, *Vive la Commune*, est reproduit dans *Chantons la Commune*, une brochure de notre association. (2) *Réponse aux calomnies. La vérité sur M. Eugène Chatelain*, Paris, 1867 (cf. Gallica). (3) Jean Dautry et Lucien Schelex, *Le Comité central républicain des vingt arrondissements*, Éditions sociales, 1960. (4) Auteur d'un poème vécu, *Souvenir du 25 mai*, publié en 1891. (5) Manifeste du groupe publié dans *L'Intransigeant*, 2 janvier 1889. (6) Notre bibliothèque en possède un exemplaire. Y figure aussi *Les Poètes de la Commune*, titre d'un ouvrage de Jean Varloot (Éditeurs français réunis, 1951) et de Maurice Choury (Seghers, 1970). (7) Laure Godineau, « Figures de l'exil dans les chansons et poésies communardes », *Hommes & migrations*, n° 1321, avril-juin 2018. (8) *L'Aurore*, 9 juin 1902.



UNE HISTOIRE POPULAIRE DE LA FRANCE

Dans la période réjouissante de parutions s'attachant à raconter une histoire populaire, il est plus que temps de présenter l'ouvrage de Michelle Zancarini-Fournel, professeure émérite à l'Université de Lyon 1 : son livre si précieux se situe dans le sillage de la pensée de l'historien Edward P. Thompson, insistant sur la nécessité de faire une « histoire par en bas ». L'auteure construit son récit très vivant à partir de faits choisis, actant des moments-clés de tensions ou de ruptures et au travers des témoignages de celles et ceux qui les ont vécus quotidiennement, tous groupes sociaux réunis : les « sans nom » de l'histoire, gens du peuple des villes et des campagnes, femmes, déclassés, étrangers, colonisés, retrouvant la parole et puis jouant un premier rôle, recouvrent la renaissance civile et sociale. L'ensemble, situé dans une causalité chronologique, donne sens à l'histoire populaire du pays. Le chapitre « Les Communes au pouvoir ? », intégré nécessairement dans le contexte des révoltes passées, aborde dans cet esprit le printemps 1871. Son déroulé résume la méthode de l'auteure : l'imbrication des faits, mondes urbain et rural confondus, dans l'instant historique du moment. Si le temps parisien est surtout

événementiel, ouvrant au débat, les pages sur la province et les campagnes traduisent de vraies réalités : une claire recherche du lien des villes de province en insurrection entre elles et avec Paris, payant cher le soutien ; la même intention manifeste vers les campagnes avec, acte oublié, l'appel visionnaire à fibre populaire aux ruraux d'Émile Digeon, dès le 18 mars à Narbonne. De même, trop marginalisée, la continuité, durant la Commune, du processus révolutionnaire communaliste de l'automne 1870 permet de cerner la cohérence des acteurs locaux dans les conditions particulières du républicanisme provincial et rural, la signifiante poussée républicaine des élections municipales du 30 avril en attestant. Ainsi que l'auteure le souligne, la mémoire de la Commune fait partie de cette mémoire populaire et sociale des combats passés, transmise depuis des siècles par le bouche à oreille ou par l'écrit, de génération en génération : les luttes et les rêves d'hier sont toujours les luttes et les rêves d'aujourd'hui pour les « sans-nom » et les « sans-voix » qui font l'histoire et dont l'ombre continue à hanter les dominants. Espérons à nouveau que les ouvrages qui sortiront en 2021 sur la Commune porteront autant ce souffle populaire et cette démarche d'histoire simultanée dans le temps et dans l'espace.

■ JEAN ANNEQUIN

Michelle Zancarini-Fournel, *Les luttes et les rêves. Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, Éditions La Découverte, Zones, 2016.

L'HONNEUR PERDU DU GÉNÉRAL CLUSERET. DE L'INTERNATIONALE AU NATIONALISME

Ce très gros livre de près de 300 pages fourmille de renseignements qui éclairent d'un jour nouveau ce personnage très ambigu. De plus, l'ouvrage apporte une foule de renseignements sur ce que fut l'armée avant et durant la Commune. En fin de publication, les notes nombreuses renvoient à une documentation très riche.

L'homme, Gustave Cluseret (1823-1900), a acquis une très grande expérience militaire, comme le souligne l'auteure de l'ouvrage, Florence Braka. Il fait preuve d'une véritable analyse que seul un professionnel habitué des champs de batailles et suffisamment indépendant du pouvoir peut livrer. Ainsi, il prédit la défaite de l'armée française avant Sedan.

Quel étrange parcours que celui de ce général aventurier, que l'on classe le plus souvent dans la catégorie des communards. Et pourtant... comment oublier qu'il fit ses armes comme lieutenant de la garde mobile lors de la répression du mouvement de 1848 ! Il sera même décoré de la Légion d'hon-

neur pour cela. Un officier royaliste bon teint, mais la France n'est plus royaliste et Cluseret dira : « *C'est en combattant les insurgés qu'on devient insurgé* ». En fait il montre les véritables raisons de son engagement militaire. Il veut absolument la direction des armées ! Tout ce qui compte pour lui c'est d'obte-



nir ce commandement général. Étonnant bonhomme, qui rejoint les troupes de Garibaldi en 1860 et sera blessé au siège de Capoue. Toujours présent là où l'on se bat, il part en Amérique et s'engage dans la guerre de Sécession, où il gagne ses galons en se faisant remarquer pour sa bravoure. Il n'obtient pas le commandement général désiré et, dépité, il revient en France.

Lors du conflit avec la Prusse, il prend le visage, sans doute justifié, d'un nationaliste qui défend son pays et, lorsque la guerre contre les

Prussiens se déclenche, il veut s'engager, mais sa réputation de farouche opposant à Napoléon III l'a précédé et il est éconduit.

Lorsqu'éclate la révolution du printemps 1871, Il prend fait et cause pour la Commune et se voit confier la direction de la défense de Paris.

Il tente de mettre en pratique ce qu'il a écrit dans son ouvrage *Armée et démocratie*, mais l'ambition est trop grande face aux difficultés de cette armée à organiser totalement – les 3 décrets qu'il fait publier en avril ne suffiront pas. Les mesures qu'il veut prendre pour faire respecter la discipline sont un échec. À la suite de l'ordre d'évacuation du fort d'Issy, il est accusé de trahison par son camp, alors que du côté des versaillais il est condamné à mort. Il s'exile en Suisse et ne reviendra en France qu'à la faveur de l'amnistie en 1880.

De retour d'exil, les années passant, le voilà élu député du Var. Il assurera quatre mandats. Bien élu parfois, car la Commune l'a, semble-t-il, inspiré par ses mesures sociales. Son programme politique reprend des revendications communardes : pour le logement, les salaires etc. Ainsi il se rend populaire.

Il aurait adhéré, au lendemain des élections générales de 1898, au groupe parlementaire antisémite. Cependant le conditionnel s'impose, car certaines listes des membres de ce groupe ne le mentionnent pas. Mais son antisémitisme est bien réel, car il crée une ligue antisémite au moment de l'affaire

Dreyfus et participe à la rédaction d'articles publiés par la presse.

Il meurt le 23 août 1900 à Hyères. Ses funérailles ont lieu le 25 août, mais sa dépouille sera transférée quelques mois plus tard, au cimetière de Suresnes, commune des Hauts-de-Seine, où il a longtemps vécu.

Un ouvrage savant très utile pour approfondir et mieux connaître les difficultés rencontrées sur le terrain militaire.

■ CLAUDINE REY

Florence Braka, *L'Honneur perdu du général Cluseret. De l'Internationale au nationalisme*.

Préface de Gérard Haddad, Maisonneuve et Larose/Éditions Hémisphères, 2018

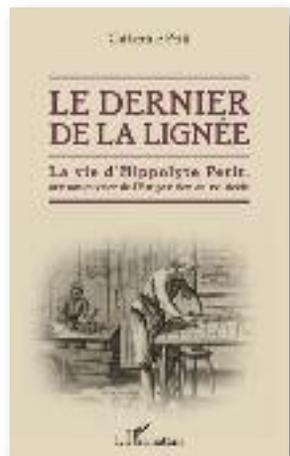
DE LA MÊME LIGNÉE...

Et si l'Histoire pouvait se raconter avec la vie des gens du peuple. Catherine Petit, conservatrice en bibliothèque, passionnée de récits de vie, nous livre celui d'un de ses ancêtres, Hippolyte, au XIX^e siècle dans l'Est parisien. Pour les amateurs de la Commune de Paris, il est toujours intéressant de suivre l'évolution du monde ouvrier. Cette famille vit à Villiers-sur-Marne, elle se compose d'artisans vitriers, c'est-à-dire facteurs de vitraux, qui connaîtront les mutations de leurs activités d'artisans dotés d'un indéniable savoir-faire. C'est tout un petit peuple des banlieues qui vit les heures terribles de 1848, les espoirs et la

répression. Mais Paris reste la ville-flambeau de la Révolution. Pour comprendre la vie quotidienne, Catherine Petit va nous faire rentrer dans cette famille avec un regard d'enfant qui va grandir : la dureté de la vie, les discussions politiques, où les espérances affrontent les propos désabusés, la peur de l'accident du travail, la solidarité du quartier, mais aussi les joies, les mariages, les naissances. L'Empire autoritaire fait place à celui en apparence plus libéral. La guerre de 1870 mal préparée, inutile, provoque la chute du régime et le siège de Paris.

Le Paris bourgeois et le Paris populaire

Nombre d'habitants des banlieues seront hébergés dans Paris *intra-muros* dans les conditions bien connues du Siège : le froid, la faim, les injustices, la montée de la



colère du peuple parisien à l'égard du gouvernement, qui ne souhaite que négocier avec l'occupant. Au détour d'une page, nous retrouvons Flourens et ses quatre bataillons de Belleville. Clairement, le Paris populaire et le Paris bourgeois s'observent : la crainte, la méfiance, la réaction face à la montée des idées nouvelles. Et, évidemment, un matin de mars 1871, le peuple de Paris et des environs ne peut supporter que ses sacrifices soient vains, il veut garder les canons rassemblés à Montmartre. Hippolyte va au-devant des événements, dans une ambiance joyeuse, insouciant. Pourtant sa femme lui fait part de son inquiétude quant aux lendemains. Comment vivre ? Comment faire pour manger ? Payer les dépenses de la famille ?

Mémoire et idées nouvelles

Un passage du livre est particulièrement intéressant, celui où l'auteur nous livre une analyse du fonctionnement de l'Imprimerie nationale, située dans le XV^e arrondissement, et les nouveaux rapports au sein du monde du travail, soutenus par Frankel. Et puis vient cette sinistre Semaine sanglante, le barrage des Prussiens à l'Est qui regardent des Français tuer d'autres Français. Cette répression restera longtemps dans les mémoires ouvrières, et Hippolyte en gardera « une plaie ouverte ». Il connaîtra encore l'assassinat de Jaurès et la grande tuerie. Cette famille gardera la mémoire de ces luttes ouvrières.

Catherine, par ailleurs aimable adhérente de notre association, la fait vivre et la transmet.

✦ FRANCIS PIAN

Catherine Petit, *Le dernier de la lignée. La vie d'Hippolyte Petit, artisan-ouvrier de l'Est parisien au 19^e siècle*, L'Harmattan, 2019.

LA GRANDE CITOYENNE DANS SES TEXTES

Au titre *À mes frères*, nous retrouvons le style de Louise Michel, de l'emphase mais aussi de l'empathie. « *Un être tout amour, et qui déchaînait les colères.* » Rien n'est fade dans les articles, discours, déclaration au tribunal, lettres ras-



semblés par Eric Fournier dans un petit ouvrage publié aux éditions Libertalia. Ne comptez pas sur elle

pour chercher des compromis avec la bourgeoisie, le capital. Elle attaque, elle dénonce, elle se comporte comme une citoyenne, elle appelle à la vengeance pour les morts de la Commune, ses frères de combat, un spectre vengeur ! La « *grande citoyenne* » savait aussi être la « *bonne Louise* », toute en compassion, fidèle en amitié, même lorsque certains de ses amis seront tentés par le boulangisme. L'ouvrage débute par un texte de 1861 qui dénonce l'Empire libéral, une approche en apparence classique mais qui permet de montrer le bouillonnement des idées et les aspirations du moment.

Cependant, il y a des revendications plus exigeantes comme le droit des femmes de vivre de leur travail, ce qui n'était pas évident au XIX^e siècle.

« *Tout appartient à l'avenir* »

La Commune de 1871 est certainement le moment qui révèle Louise Michel dans ces actions et lors de la défaite. Même au fond de la prison de Versailles, elle écrit dans *Les œillets rouges* dédiés à Théophile Ferré : « *Tout appartient à l'avenir* ». Le lecteur retrouvera le compte rendu d'audience lors de son procès en décembre 1871 : « *Si vous n'êtes pas des lâches, tuez-moi !* » Sa description de la Semaine sanglante, reprise dans *Le Libertaire* de 1897, est dans toutes les mémoires.

Intéressante pour les membres de

notre association est la publication de ses deux conférences inédites, chargées d'émotions, à son retour de Nouvelle-Calédonie, la première à l'Élysée-Montmartre et l'autre, moins connue, à la Salle Graffard.

Vers la Révolution sociale

Louise Michel, c'est évidemment aussi l'anarchisme, « *Le pouvoir est maudit* », son opposition farouche à l'égard des prisons et de la peine de mort, qui la

conduit à défendre son agresseur au Havre, son appel à la grève générale et plus globalement à la Révolution sociale. La cause des femmes est au premier plan de ses préoccupations : « *Esclave est le prolétaire, esclave entre tous est la femme du prolétaire* ».

Elle rugit parfois sa rage devant la souffrance après la fusillade de Fourmies : « *Oui, chacals, nous irons vous chercher dans vos palais...* » et pourtant « *l'avène-*

ment du monde nouveau [...] se fera naturellement grâce aux idées de justice et de liberté », et non dans le sang.

Ces extraits, qui montrent la complexité du personnage, sont complétés par des poèmes de Victor Hugo, de Verlaine, un texte de Vallès, qui participent à la légende de Louise Michel.

■ FRANCIS PIAN

Louise Michel, *À mes frères*, Ed. Libertalia, 2019, 176 p.



UNE LIBRAIRIE AMIE À HANOVRE : LA LIBRAIRIE ANNABEE (ANNABEE BUCHLADEN)

La librairie *Annabee* est née dans le contexte du mouvement des femmes, au cours de l'année 1976. Au début, *Annabee* était une librairie de femmes, et elle avait pour objectif la diffusion de la littérature féministe.

Les temps ont changé, *Annabee* a élargi en 1989 son choix de livres, puis est devenue une librairie de gauche, tout

en réservant encore une place importante à la littérature féministe.

Annabee met l'accent sur l'histoire et la résistance contre le national-socialisme ; la politique, la sociologie et l'écologie ; le féminisme ; la littérature lesbienne et homosexuelle ; la littérature étrangère ; la littérature pour les enfants. Une caractéristique de cette librairie consiste dans le fait, que — depuis le début — elle est gérée par un collectif de femmes.

Si l'on s'interroge sur le nom de la librairie : Kurt Schwitters (1887-1948),

un artiste de Hanovre, qui a incarné l'esprit individualiste et anarchiste du mouvement dada, dont il fut l'un des principaux animateurs à Hanovre, a écrit un poème intitulé *Anna Blume*. Le titre est aussi *Anna B*. Et on arrive à *Annabee* ! Cette librairie a décidé de faire une présentation de la Commune au moment de notre fête annuelle.

Information transmise par

■ ÈVE TARGOWLA

Annabee Buchladen, Stephanusstraße 12-14, 30449 Hannover.

La Commune

DANS CE NUMÉRO

Édito - Comment est-ce possible ? · 02

Histoire

Il y a 150 ans : l'année 1869 · 03
Un protégé de Victor Hugo : Alfred Simbozel · 07
Gambon, une vie engagée · 11

Notre association

Un passage Marie-Rogissart dans le XII^e · 13
Karl Marx en visite dans le Trégor · 14
Fête de l'Humanité 2019 · 15
Échos du Berry · 15
Quatrième soirée d'Histoire · 16
Fête de la Commune 2019 · 17
La Commune aux *Rendez-vous de l'Histoire* · 18
Sur les traces des communards en Touraine · 19
Pour une station Belleville-Commune de Paris ! · 20

Actualité

On a voté pour la Commune ! · 21
Exposition : Trésors de banlieues · 22
Billet : Ils ne connaissent pas la Constitution · 36

Culture

Un artiste communard : Georges Montbard · 24
Le « Père Tanguy » · 27
Un poète oublié : Eugène Chatelain · 29

Lectures

Une histoire populaire de la France · 31
L'honneur perdu du général Cluseret · 32
De la même lignée · 33
La « Grande citoyenne dans ses textes » · 34
Une librairie amie à Hanovre · 35

BILLET

NOS DIRIGEANTS NE CONNAISSENT PAS LA CONSTITUTION

L'article 2 de la Constitution française du 4 octobre 1958 dispose que « *L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge. L'hymne national est la "Marseillaise". La devise de la République est "Liberté, Égalité, Fraternité". Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple* ».

Ce dernier alinéa prêterait à rire ! Il prêterait à rire eu égard à la politique autoritaire du gouvernement et au comportement monarchique de Macron.

La Commune, elle, avait été une réelle tentative de « *gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple* ». Les clubs, la presse, la rue y jouaient un rôle majeur et de véritables initiatives populaires remontaient jusqu'au conseil de la Commune.

S'il voulait appliquer l'article 2 de la Constitution, le gouvernement devrait mieux tenir compte de ce qui se passe dans la rue et sur les ronds-points. ■ **GEORGES BEISSON**

Directrice de la publication : Claudine Rey.

Ont participé à ce numéro : Jean Annequin, Georges Beisson, Eugénie Dubreuil, Jean-Marie Favière, Floriane Gula, Jean-Louis Guglielmi, Anne-Marie Lacourrière, Marc Lagana, Yannick Lageat, Éric Leboutellier, Paul Lidsky, Denis Orjol, Sylvie Pepino, Francis Pian, Michel Pinglaut, Michel Puzelat, Joël Ragonneau, Aline Raimbault, Claudine Rey, Jean-Louis Robert, Ève Targowla.

Coordination : Michèle Camus, Michel Puzelat · **Graphisme et iconographie** : Alain Frappier **Impression** : Imprimerie Maugein · **ISSN** : 1142 4524

Le prochain bulletin (81) paraîtra en février 2020. Faire parvenir vos articles avant le 31 décembre 2019.

 LES AMIES ET AMIS DE LA
Commune de Paris 1871

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91
courriel : amis@commune1871.org | site internet : commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h
Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi et chaque premier samedi du mois de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)